

Etiquetage d'origine : le CRP demande à l'Etat français de s'engager résolument dans la défense de ses producteurs et de son industrie

Le CRP milite depuis de nombreuses années pour l'affichage d'origine sur la viande fraîche et les produits de charcuterie. Il a mené un premier combat à Inaporc qui a abouti à un accord sur l'indication de l'origine, avec le logo VPF (Viande de Porc Française). Mais cela ne suffit pas : il faut rendre obligatoire l'indication d'origine du pays.

Dans le cadre des discussions actuelles au niveau européen sur l'étiquetage d'origine des viandes, le CRP demande à l'Etat français de s'engager réellement pour faire entendre sa voix et défendre la mention d'origine du pays.

Sur ce dossier, Producteurs et Consommateurs s'accordent et n'acceptent pas la seule mention « UE » / « non UE » sur les produits.

L'étiquetage d'origine du pays est un des seuls leviers qui permettra de valoriser le « Made in France » promu par le Ministre du Redressement productif. L'enjeu est considérable pour la production porcine française aujourd'hui affaiblie et toujours confrontée à des distorsions sociales et fiscales qui profitent aux bassins porcins du nord de l'Europe, en constante progression.

Alors que les contrôles mise aux normes Bien-être, réalisés actuellement par l'Etat, vont se traduire par une réduction de l'activité porcine en France alors que l'Etat s'apprête à autoriser, par la Commission Européenne, l'importation de viande de porc du Canada, le CRP demande au gouvernement de se ressaisir pour défendre résolument ses acteurs économiques et donc l'affichage d'origine du pays.